

RABAIS AUX PROPRIÉTAIRES CANADIENS

1^{er} octobre au 31 décembre 2026

ACHETEZ UN PRODUIT CVCA YORK[®]
ADMISSIBLE ET RECEVEZ UNE REMISE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

jusqu'à **580 \$US**



	Type	Modèles	Type	Modèles	Rabais de base, durée limitée
Climatiseurs et thermopompes			18- 19+ TRÉS2	YXV, YHV, YCV, YZV, YH9, YXT, YC8 YZT	360\$
			18 TRÉS2	HMC2, HMC7	300\$
	17 TRÉS	YFK, YCG	16 - 18 TRÉS2	YH6 YC6, HH8	300\$
	16 TRÉS	YHM, YHG	15.2 TRÉS2	YC2F, YH2F, YH5	250\$
Générateurs d'air chaud	Premium	YPLC, YP9C, Y9VV			220\$
	Amélioré	TM9Y, TM9V, Y92E, Y92V			165\$
Unités de traitement de l'air	Premium	AVC, AVV, MVC, AE, ME, JHET, JMET, JHV, JHVT/ JMV, JHV, JHV, JHC, JMC, JHE, JME, JSC, JSE			75\$
Unités combinées (packaged units)	Premium	PCG6, PCE6, PHE6, PHG6, PC5, PG5, PH5, PD5			195\$

Comment réclamer votre remise pour l'équipement acheté récemment

1. L'équipement doit être installé entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre par un détaillant indépendant participant York Plus ou CCE.
2. La réclamation doit être soumise dans les 60 jours suivant l'installation finale/facture du détaillant. Utilisez le code QR ou rendez-vous sur www.ductedsystemsinc.com/ConsumerRebates/default.aspx et sélectionnez : Incentive Type ("Type de remise"): "Homeowner" ("Propriétaire")
3. Fournir les informations suivantes:
 - a. Informations sur le propriétaire
 - b. Informations sur le produit, incluant le numéro de série et la date d'installation (figurant sur la facture du détaillant)
 - c. Détaillant indépendant participant autorisé (détaillant York Plus ou CCE)
 - d. Copie de la facture
4. Lorsque complétée, soumettre la réclamation. Les réclamations sont évaluées et traitées dans les cinq jours ouvrables.
5. Les propriétaires recevront une confirmation de réception de leur réclamation.
6. Les réclamations sont payées directement au propriétaire par chèque dans les 45 jours suivant l'approbation.

